



Odile Petit, Carole Ercole et Christine Bourger (de gauche à droite), à l'origine de l'association AuditionSolidarité.org.

Photo Thiercelin Dax - Mécène

Le mécénat définitivement installé

Il y a un peu plus d'un an, trois filles, Christine Bourger, Carole Ercole et Odile Petit, entamaient un tour de France pour présenter leur projet : mettre sur pied l'association AuditionSolidarité.org. Aujourd'hui, elles sont parvenues à créer une grande chaîne de solidarité en faveur du monde de l'audition par le biais du mécénat.

“Le mécénat est encore trop peu connu en France. Dès lors, le présenter avec tous ses avantages aux professionnels de l'audition nécessite un certain temps, reconnaît Odile Petit, l'une des fondatrices d'AuditionSolidarité.org. Mais, lorsqu'un responsable se rend compte combien il peut valoriser son image tant solidaire que citoyenne, qu'il s'agit d'un outil de communication externe et

interne avant-gardiste et qu'un mécène bénéficie systématiquement d'une réduction fiscale de 60%⁽¹⁾, cet acteur nous rejoint très vite. Et ce, en donnant de l'argent par le biais d'un produit partage, en donnant de la matière ou de la compétence.”

Des audios, des centrales, des fournisseurs, des étudiants

A ce jour, 64 audioprothésistes ont déjà répondu “oui” au mécénat, en reversant à AuditionSolidarité.org 10 € par appareil auditif vendu (avec une réduction fiscale de 6 €) et en récupérant les anciens contours auditifs de leurs patients. Chaque audio mécène s'exprime sur le site www.audition-solidarite.org dans l'espace dédié.

Les centrales ne sont pas en reste. “La CDA fut la première à nous soutenir : cette centrale solidaire reverse, depuis janvier 2009, 1 € à l'association par appareil facturé, poursuit Odile Petit. Les groupements *Conversions*, *Entendre*, et *RevAudio* ont également répondu présents. *Audika* a rejoint dernièrement tous les mécènes : l'enseigne s'engage sur le chemin de l'éco-citoyenneté et a décidé de récupérer les anciens contours auditifs de leurs patients.” Dans le cas d'Au-

dika, un appareil auditif récupéré rime avec 10 € abondés par l'enseigne pour AuditionSolidarité.

Côté fournisseurs, Beltone, Oticon, Bernafon, Rayovac et Styl'Embout sont très présents auprès de l'association depuis le début. "Sans eux, les missions humanitaires n'auraient pas lieu!", insiste Odile Petit. GN Resound ainsi que Phonak organisent leur mécénat. Et pour terminer cette belle année, Siemens rejoint AuditionSolidarité et annoncera son mécénat dès janvier prochain.

Autre engagement à venir : l'implication, en 2010, des étudiants en audioprothèse de la faculté de Lyon et de l'école de Fougères qui vont réparer certains contours auditifs récupérés par AuditionSolidarité.org, avec le soutien de plusieurs fournisseurs.

"Tous ces mécènes nous permettent de réaliser quatre missions humanitaires à l'étranger par an et d'appareiller 400 enfants malentendants par an!", se félicite Odile Petit.

De la prévention

Deuxième grand volet d'action d'AuditionSolidarité : la prévention auditive dans toutes les écoles de musique en France. "Nous avons également été soutenues très rapidement par des acteurs de la profession, précise Carole Ercole, la musicienne de l'équipe. Interson-Protac et Auditech ont souhaité nous soutenir financièrement sur cette action de prévention : sur chaque protection auditive vendue, ces deux mécènes reversent 1 € à AuditionSolidarité. Ainsi, aujourd'hui, AuditionSolidarité sensibilise concrètement 42 musiciens par jour à la protection auditive !"

Déclinaisons en tout genre

Mais le mécénat peut se décliner partout, et parfois même au-delà du petit monde de l'audition. Ainsi, Exacourtage, société de courtage en assurance de Michel Tinard, propose un contrat de solidarité en couverture sociale. Sur chaque contrat souscrit, 80 € sont reversés à AuditionSolidarité. Autres exemples : celui d'une orthophoniste qui reverse 1 € par consultation à AuditionSolidarité ou d'un coiffeur qui reverse 1 € par shampoing vendu ! "L'Annuaire d'Audiophonologie et la revue Audio infos communiquent très largement en faveur de l'association et dans une démarche d'éco-citoyenneté", tient à ajouter Odile Petit.

"Ce qui est formidable, explique Christine Bourger, audioprothésiste et présidente de l'association, c'est de voir chacun de ces acteurs vivre son mécénat à sa façon et en toute liberté ; certains créent une page spéciale sur leur site, certains appliquent le logo de l'association sur leur facture, d'autres font des mailings ou article de presse avec la communication de l'association et le résultat est splendide. Avec cet enthousiasme solidaire sur toute la France, nous avons récupéré en 2009 plus de 900 anciens contours auditifs. De plus, les mécènes intègrent petit à petit la notion d'éco-citoyenneté, le fait de ne plus jeter les embouts, les pochettes, les produits d'entretien, de recycler et d'envoyer le tout à AuditionSolidarité. Une belle prise de conscience pour l'intérêt général ! Nous rêvions toutes les trois de cette jolie chaîne de solidarité, nous savions que regrouper les hommes et la matière pour une cause humanitaire, c'était possible. L'outil à utiliser était tout simplement le mécénat. Merci à tous nos mécènes !"

Valérie Dufflot

(1) : dans la limite annuelle de 0,5% du CA HT

Pour devenir mécène : Christine Bourger, Carole Ercole ou Odile Petit, Tél : 05 58 35 42 32 ou 06 70 46 13 35, www.auditionsolidarite.org